

L'académie de Poitiers

L'académie de Poitiers regroupe environ 1.8 millions d'habitants sur 4 départements, ce qui représente 2.4 % de la population métropolitaine. Il s'agit donc d'une petite académie, fortement marquée par la ruralité (troisième académie la plus rurale de France) et son corollaire, une faible densité de population (70 hab/km² au lieu de 120 en moyenne sur la France). L'évolution démographique favorise très nettement et sans surprise la Charente-Maritime dont la façade littorale continue de gagner des habitants alors que les campagnes environnantes ont tendance à se vider.

Notre académie compte 160 collèges, dont un nombre important sont de petite ou de très petite taille (30 % des collèges comptent moins de 300 élèves!), 41 LGT et 34 LP, ainsi que 4 EREA et deux sites universitaires sur Poitiers et La Rochelle (avec des antennes en Charente et dans les Deux-Sèvres).

En ce qui concerne la poursuite d'études post-bac, on note un retard de 3.4 % par rapport à la moyenne nationale mais aussi un taux d'études secondaires ou post-bac élevé par la voie de l'apprentissage. L'académie de Poitiers a organisé son offre au sein d'un CFA académique et peut ainsi proposer des formations mixtes (scolaires et apprentis avec fluidité entre les deux statuts, ce qui sécurise les parcours).

Cette importance de l'apprentissage est le résultat d'une volonté des politiques régionales qui ont beaucoup misé sur cette voie et qui ont, plus généralement, soutenu avec force l'enseignement grâce à une vraie politique volontariste (dotations confor-

tables, animateurs culturels et techniciens informatiques dans les lycées, dotations culturelles complémentaires et soutien financier aux projets des établissements, développement du bio et des filières courtes...).

Hélas, la fusion des régions de Bordeaux, Limoges et Poitiers, au sein de



Thierry ROUL, SA Poitiers, proviseur du lycée de l'Image et du Son Angoulême (LISA)

la Nouvelle-Aquitaine, change considérablement la donne car les modes de calculs étaient moins favorables ailleurs et l'alignement ne se fait pas par le haut! Ceci se traduit cette année par une baisse des dotations des LGT de 5 %, la suppression programmée des animateurs culturels, la mutualisation en brigades mobiles de techniciens informatiques, une baisse drastique des aides culturelles et du soutien aux projets des établissements.

Les académies se sont réorganisées au sein de la région académique Nouvelle-Aquitaine sous l'autorité du recteur de région académique mais les deux autres rectorats existent toujours.

Cette évolution politique a un impact sur notre activité syndicale puisque depuis deux ans, nous avons mis en place un BIA

Le LISA (Angoulême)
Architecte : JJ Morisseau (également créateur de l'opéra Bastille)



(Bureau Inter Académique) mais également un groupe de contact à dimension régionale qui nous permet d'échanger avec la collectivité régionale.

En accord avec les collègues de Bordeaux et de Limoges, nos académies interviendront ensemble lors du prochain congrès puisque nous sommes de fait désormais une seule région académique et nous pressentons d'ailleurs une évolution probable vers une seule et unique académie à la dimension de la très grande région.

Comme nous souhaitons travailler ensemble de façon cohérente et concertée, nous avons décidé de présenter des motions communes, d'organiser des formations communes et des temps conviviaux communs. Ainsi, nous invitons tous les retraités à une journée d'information (et de dégustation) au lycée hôtelier de Talence (janvier 2018).

Nous notons une difficulté réelle à attirer les jeunes collègues qui n'ont bien souvent aucune culture syndicale préalable et à qui nous devons présenter les valeurs et les actions du SNPDEN-UNSA; nous avons donc essayé de structurer notre communication (newsletter et compte twitter). Fort heureusement, les relations avec les autorités hiérarchiques (DASEN et rectrice) sont saines et constructives. Le groupe permanent de liaison se réunit régulièrement et aborde tous les points d'actualité de l'académie, sans aucune censure ou refus de dialogue, ce qui est

très appréciable. Nous ne sommes pas toujours d'accord bien entendu, mais la rectrice écoute vraiment, ce dont nous la remercions. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que la voix du SNPDEN-UNSA est écoutée et entendue. C'est ainsi que cette année, nous avons obtenu la mise en place d'une vraie cellule de rentrée qui sera reconduite et prolongée à notre demande. L'accompagnement des collègues en difficulté se fait également dans la confiance et le respect mutuel, c'est assez précieux pour être souligné!

La syndicalisation reste globalement stable sur les 5 dernières années (202 adhérents en 2013, 210 aujourd'hui). Mais s'il nous faut nous montrer force de proposition chaque fois que nécessaire, nous devons être aussi force d'opposition quand il le faut et les collègues de l'académie ont montré leur capacité à se mobiliser pour manifester dans le cadre de l'alerte sociale 2.0 puisque 50 % des PERDIRS de l'académie étaient présents devant le rectorat en septembre 2016! C'est par ce dialogue positif ET l'affirmation forte de nos principes et limites que nous pourrions attirer de nouveaux adhérents.

C'est également sur ce réseau de collègues actifs que notre section académique s'appuie pour présenter la candidature de Poitiers à l'organisation du congrès de 2021 à La Rochelle. Si cette candidature est retenue, vous pourrez découvrir notre académie de plus près et tous nos collègues seront heureux de vous y accueillir!

La Charente

*Nicolas MAZURIER, SD Charente,
proviseur du lycée des métiers
Pierre-André Chabanne,
Chasseneuil sur Bonnieure*

La Charente, ses cagouilles (escargots pour les non initiés), son pineau ou Cognac (selon les goûts), son festival international de la BD... et ses petits collèges! Des 4 départements qui constituent l'académie de Poitiers, la Charente est celui qui est le moins peuplé, le récent focus de l'INSEE l'a d'ailleurs souligné, montrant un solde naturel négatif et un solde migratoire légèrement positif, plaçant ce département à la porte de la dorsale sud-ouest/nord-est des 20 départements qui continuent de perdre des habitants.

Si l'économie de ce département est fortement marquée par la filière viticole, qui fait de la Charente le premier département exportateur de devises, d'autres secteurs industriels existent dans le domaine de la mécatronique, du cuir (CMQ) mais aussi du bâtiment avec l'ancrage de grandes entreprises. Autre domaine qui rayonne sur le plan national et international, qui est le fruit des 40 années de FIBD, le pôle image centré sur Angoulême qui se compose d'une douzaine d'établissements formant aux métiers de l'image, du BTS au doctorat.

Hélas, ces atouts n'ont pas permis d'enrayer la baisse de la population, ni sa centralisation sur les pôles d'activités économiques que sont Angoulême et Cognac, conduisant à une baisse significative de la population en milieu rural. Conséquence de celle-ci, la perte de 4700 élèves en 30 ans dans les 38 collèges publics de Charente! Pour autant le nombre de collèges est resté identique.

À la rentrée de 2017, 9 des 38 collèges publics de Charente ont un effectif inférieur à 200 ! À l'exception d'un seul situé sur Angoulême et Rep+, ils sont situés en zone rurale. Cette situation préoccupe les instances académiques et la collectivité départementale mais n'a réellement fait l'objet d'une réflexion partagée DSDEN-Conseil départemental que depuis les dernières élections cantonales, à partir d'une étude de l'INSEE analysant les évolutions démographiques du département. Dès le début de la mandature en cours, les représentants du SNPDEN-UNSA, de même que ceux des enseignants, des ATTE et des parents d'élèves, ont été associés aux réflexions menées par la collectivité. Pour ce qui nous concerne, le cadre des groupes Blanchet départementaux a permis à chaque fois d'aborder ce dossier tant sur le plan de la réflexion globale (« Fermeture d'un ou plusieurs collèges » ? Et si oui, comment ? Dans quel délai ?) que sur celui de nos préoccupations relatives à la communication vers les familles, les agents, les enseignants mais aussi et surtout nos collègues directement concernés. Ce dossier, d'une complexité extrême, s'est peu à peu tendu au cours de l'année scolaire dernière, conduisant à diverses manifestations de

parents d'élèves s'opposant à toute fermeture et créant un climat d'inquiétude des populations vivant sur ces territoires. Inquiétudes accentuées par une communication très souvent maladroite des élus siégeant en conseil d'administration, parfois conjuguée avec celle de l'institution, mettant trop souvent en difficulté les personnels de direction tant face aux familles qu'aux personnels, car ne sachant quoi répondre, apprenant par la presse, un parent, une entreprise, voire un élu, la fermeture prochaine de leur établissement ! Les investissements systématiquement reportés de la collectivité alimentent chez tous les protagonistes le sentiment d'être concernés comme l'établissement qui allait fermer ; l'année scolaire dernière s'est terminée sans qu'aucun arbitrage ne soit rendu de la part du conseil départemental.

Les mobilisations des familles n'ont pas faibli avec la période estivale et celles-ci ont très vite, en septembre, à nouveau interpellé le conseil départemental entre autre à l'occasion de l'arrivée d'un directeur de l'éducation dont la première mission était ce dossier. Parallèlement, le département a vu un changement de DASEN au 1^{er} septembre et les représentants du SNPDEN-UNSA ont bien

sûr abordé cette problématique dès leur première audience. Alors que le groupe de travail initié par le CD 16 n'avait plus été réuni depuis le 22 juin 2017, les représentants des personnels de direction ont été conviés le 19 octobre dernier à une réunion en présence des autorités départementales. Tout cela laissait augurer d'une annonce du président du conseil départemental au retour des vacances en faveur d'une ou plusieurs fermetures de collèges.

Et pourtant, le choix politique a été tout autre, le maintien de tous les collèges annoncé début novembre par voie de presse, laissant sans réaction l'ensemble des personnels de direction, à tel point que la direction académique et le conseil départemental ont voulu en urgence et avant toute communication médiatique, échanger avec les représentants des personnels de direction. Il nous a alors été présenté un projet destiné à renforcer l'attractivité des 9 collèges ciblés et à répondre aux enjeux de mixité sociale par un renforcement de l'offre pédagogique. Appelé ARC 2025 pour Ambition Réussite Charente, sa mise en œuvre demeure floue et incertaine pour les années à venir, notamment s'agissant des offres de la collectivité dans le

Collège Jules Micheneau,
Villemagnan (Charente)



domaine pédagogique (choix des dispositifs et des établissements concernés). Cette décision, issue d'une réflexion de plus de 18 mois, est étonnante car les mêmes arguments utilisés par les autorités départementales, quelques mois auparavant, en faveur d'une fermeture, étaient retournés au profit d'enjeux d'aménagement du territoire sur lesquels nous ne nous sommes bien évidemment pas prononcés.

Nous avons pris acte de cette orientation politique accompagnée par la DSDEN de Charente, en mettant en avant la nécessité de formaliser ce plan ARC 2015 dans le cadre de contrats tripartites, au regard des engagements des équipes de direction et de leur communauté éducative dans cette voie à la réussite incertaine. En effet, si le volontarisme des personnels de direction concernés ne fait pas de doute, leur responsabilité ne pourra être engagée en cas d'échec car force est de constater que les élèves ne relèvent pas de la génération spontanée et les prévisions d'évolutions des effectifs du 1^{er} degré sur les trois prochaines années sont à la baisse (environ -10 % dans les années à venir).

La question de la fermeture des petits collèges de Charente ne se pose donc plus, au moins sur le reste de la mandature actuelle. Néanmoins, elle ressort systématiquement dans les discussions avec nos interlocuteurs, qu'ils soient de l'institution ou de la collectivité, dès qu'on aborde la question des moyens d'enseignement, de santé, sociaux pour la DSDEN et les moyens en termes de personnels d'entretien et de restauration pour la collectivité. Cette dernière, si elle ne ferme aucun collège, met en place une logique d'optimisation des espaces à entretenir au regard de leur sous utilisation, en liaison avec une ouverture au secteur privé pour l'entretien des bâtiments, logique qui ne doit pas prendre le pas sur les organisations pédagogiques des collèges. Les représentants départementaux du SNPDEN-UNSA sont vigilants, accompagnent les collègues dans leurs questionnements, au regard du caractère parfois trop intrusif de la collectivité dans le domaine pédagogique, niant toute prérogative au chef d'établissement et/ou à son conseil d'administration.

Le dossier de la carte des collèges en Charente semble donc clos... mais pour combien de temps ?

La Charente- Maritime

Stéphane ALLIOUX, SD Charente-Maritime, proviseur du lycée Bellevue à Saintes

Située au cœur de la région Nouvelle Aquitaine, la Charente-Maritime dispose d'une vaste façade maritime. Elle se caractérise par une diversité de territoires et des dynamiques démographiques et économiques nettement différenciées. Les grandes villes (La Rochelle, Saintes, Rochefort) perdent de la population au profit du périurbain rochelais notamment. L'emploi augmente dans les grandes villes et le long des grands axes routiers. Par ailleurs, le département est irrigué par un réseau de petites et moyennes villes bien pourvues en commerces et services.

Le département, qui scolarise 35 % des élèves de l'académie, compte 51 collèges (dont 1 de moins de 200 élèves), 18 lycées dont 8 LP et un LEPMO.

Les établissements du nord et de Saintes sont presque tous sous tension démographique, alors que ceux du sud, dont les effectifs progressent peu, accueillent une forte proportion de PCS peu favorisées.

En Haute Saintonge, une réflexion triangulaire est actuellement menée afin de redistribuer les formations entre les lycées concernés, et ainsi offrir aux jeunes un parcours lisible, cohérent et des possibilités de formations post bac.



LE SNPDEN-UNSA

Dans un département où la réflexion et l'action collective des équipes de direction ont toujours été actives, en particulier dans le cadre des bassins, la section 17 du SNPDEN-UNSA compte 100 adhérents dont un nombre significatif de retraités. Le bureau fraîchement renouvelé compte de nombreux adjoints, et est à l'image de la profession: rajeuni et féminisé. Cette équipe diverse et soudée qui m'entoure est particulièrement dynamique, attentive, et force de propositions. Je tiens à leur rendre hommage, à les remercier de leur engagement et leur grande disponibilité aux services des collègues.

« RECHERCHE D'UNE ÉVALUATION INNOVANTE ET BIENVEILLANTE »

Le socle commun de connaissances et de compétences a introduit une nouvelle approche des apprentissages et un nouveau mode d'évaluation. La Charente-Maritime, forte de l'expérimentation d'un certain nombre de collèges, a quasiment généralisé les classes de 6^e « sans note », montrant un réel engouement pour cette approche. Elle en a fait un levier essentiel pour la liaison du cycle 3. Nos collègues se sont appuyés sur ces nouveaux modes d'enseignement pour impulser la mise en œuvre de la réforme du collège.

Cependant, ces expérimentations de classes « sans note » ne se poursuivent pas toujours au-delà de la classe de 5^e, les problématiques de l'orientation et la pression des parents étant alors à l'œuvre. La validation du socle commun par les enseignants semble rentrée dans les mœurs, mais peu arrivent à sortir d'une démarche de « double évaluation » notes et compétences, avec les problématiques que cela génère. Ce système permet de généraliser une évaluation bienveillante plus détaillée, permettant la mise en place de remédiation pédagogique et de travailler avec les élèves l'estime de soi.

Certains collèges dépassent ce dualisme en utilisant exclusivement une évaluation par compétences jusqu'en

3^e. Il est à noter que ce sont surtout des collèges ruraux ou en REP qui se sont appropriés la démarche et qui l'ont exportée, au bénéfice d'une meilleure réussite des élèves. Dans le cadre des réseaux ÉCLORE, des principaux du SNPDEN-UNSA ont proposé à des collèges moins avancés des mises en commun d'outils, des retours d'expérience et/ou des formations.

L'ORIGINALITÉ DU DÉPARTEMENT RÉSIDE DANS L'EXTENSION DE L'EAPC EN LP

Depuis 2013, plusieurs lycées professionnels du département (Rochefort, Surgères, Royan), s'inspirant des expérimentations en collèges, pratiquent les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) dans plusieurs CAP.

Les élèves de CAP, en majorité originaires de SEGPA, se retrouvent souvent en décalage entre le processus de scolarisation traditionnel, les savoirs dispensés et leurs attentes d'apprentissages plus concrets. Ce sont aussi des élèves souvent fragilisés par l'école, en manque d'estime de soi, fatalistes sur leur capacité de réussite. La rupture APC est d'abord symbolique, puisqu'elle permet au jeune de ne plus être situé dans une norme, signant la fin de l'étalonnage et du classement. C'est un outil qui permet à l'élève de devenir acteur de ses propres apprentissages. La remotivation et un rapport pacifié à l'école sont au cœur de ces enjeux. L'APC permet de mieux prendre en compte les compétences transversales: compétences sociales et civiques, méthodologiques, organisationnelles, d'apprentissage.

Sortir de la notation, valider ses compétences, c'est donc apporter à ces élèves les outils indispensables pour leur permettre de donner du sens aux apprentissages et redonner ainsi du sens au savoir, et ça marche! Les expérimentations commencent à essaimer dans plusieurs matières en bac professionnel, voire dans des classes de secondes GT.

À suivre!

Les Deux-Sèvres

Marie RUIZ-LOPEZ, SD Deux-Sèvres, principale du collège Georges Clémenceau de Cerizay

Pour la plupart d'entre nous, issus du monde de l'éducation, les Deux-Sèvres et sa préfecture, Niort, évoquent avant tout les mutuelles et les assurances, notamment la MAIF, partenaire important s'il en est.

Et en effet, depuis 1945, beaucoup de mutuelles ont installé leur siège social à Niort suivant l'exemple de la MAIF et de son fondateur, Edmond Proust, militant syndicaliste.

Niort est ainsi devenue la capitale des mutuelles et assurances en France. De fait, en raison des flux financiers qui y circulent, Niort est considérée comme la 2^e place financière de notre pays et sa région a connu un très grand essor du secteur tertiaire.

Si l'arrondissement de Niort représente presque l'ensemble de la moitié sud du département, le nord, lui, reste essentiellement orienté vers l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire, qui demeure l'activité économique la plus importante.

Les activités industrielles sont peu nombreuses en Deux-Sèvres et surtout, elles ont subi de



plein fouet la désindustrialisation qui frappe notre pays.

Dans le nord des Deux-Sèvres, à Cerizay où se trouve l'établissement que je dirige, la disparition d'Heuliez et de ses sous-traitants, malgré la politique de soutien conduite par l'ancienne présidente de la région Poitou-Charentes, a laissé un bassin d'emploi dévasté, des situations sociales et familiales très difficiles.

Le clivage Nord-Sud dans les Deux-Sèvres est une réalité géographique: ce département est long de 125 kilomètres, large à peine de 45 à 70 kilomètres, d'aspect rectangulaire, mais surtout son réseau routier n'est pratiquement composé que de routes départementales, étroites, avec très peu de chaussées à 4 voies... et cela n'a l'air de rien, mais les déplacements sont longs, ne serait-ce que pour aller aux réunions institutionnelles qui, par un tropisme « naturel », se déroulent souvent à Niort.

Le clivage Nord-Sud, c'est aussi une réalité économique: 3 des 4 collèges classés en éducation prioritaire se situent dans le Nord-Deux-Sèvres: à Bouillé-Loretz, Thouars et Cerizay. Ces établissements classés en réseaux d'éducation prioritaire sont caractérisés par une situation d'enclavement territorial, soit en zone agricole très défavorisée comme Bouillé Loretz, ou dans des bassins industriels autrefois actifs qui ont subi les restructurations industrielles comme Cerizay.

Enclavement et ruralité, cela signifie pour les professionnels de l'éducation que nous sommes, et surtout dans le nord du département, manque de structures d'accompagnement et de soins pour les jeunes que nous accueillons, éloignement de ces structures, problèmes de mobilité pour les familles qui

habitent souvent de petites communes avec des transports collectifs réduits ou inexistants, manque aussi de médecins, éloignement des équipements culturels ou sportifs et, par conséquent, coût supplémentaire pour en faire bénéficier notre population scolaire.

Pour compléter cet état de fait, le redécoupage territorial auquel nous assistons depuis quelque temps ajoute à la difficulté: fusions de communes, fusions de pays devenant des communautés d'agglomération, redécoupage des circonscriptions... Pour les personnels de direction le changement des interlocuteurs est constant depuis quelque temps.

Dans notre académie, le redécoupage a concerné aussi tout le réseau des écoles et des circonscriptions: réseaux ECLORE (particularité picto-charentaise!!!), plus des inter-réseaux qui reprennent les périmètres des anciens bassins... mais pas toujours!

Et que dire de la nouvelle répartition des compétences de chacune de ces nouvelles collectivités: qui pour les transports scolaires, qui pour certaines installations culturelles ou sportives?

Et tout cela, bien entendu dans le contexte budgétaire très tendu que nous connaissons, car les dotations d'état sont toutes en diminution et les DGF des établissements s'en ressentent notamment pour les collèges.

Le département des Deux-Sèvres compte 37 collèges, 1 EREA, 8 LGT dont 2 avec une section d'enseignement professionnel et 6 lycées professionnels.

Le maillage des petits collèges, souvent sans adjoint et très souvent aussi sans CPE, est important mais n'est pas tou-

jours satisfaisant: 2 « réseaux » de collèges existent depuis de nombreuses années mais la fusion réelle de ces petits établissements n'a pas eu lieu.

De même, la création il y a 3 ans de la cité scolaire de Bressuire comprenant 1 LGT plus 2 lycées professionnels, un industriel et l'autre tertiaire, mais sans fusion des RNE, n'est pas sans poser des problèmes pour ces structures très lourdes à diriger.

Le passé, l'histoire imprègnent les mentalités deux-sévriennes et déterminent encore le comportement de la population et son regard sur l'école: l'école républicaine fait réussir beaucoup d'élèves et les indicateurs de réussite sont satisfaisants dans le département.

Les équipes enseignantes sont stables et souvent engagées dans des projets innovants, notamment dans l'éducation prioritaire, et même dans des territoires très enclavés, les élèves poursuivent des études au lycée.

En revanche, partir et partir « loin », c'est-à-dire, à Poitiers, Nantes, Niort ou La Rochelle, s'avère parfois très compliqué pour les élèves issus des familles les plus défavorisées, qui ne s'autorisent pas à imaginer ou rêver un destin différent, malgré les efforts faits dans ce sens par les professeurs et les équipes de direction dans le domaine de l'orientation et du parcours Avenir ou des parcours d'excellence conduits dans l'éducation prioritaire.

Le très lent changement des mentalités des familles, le poids des traditions, le poids des déterminismes sociaux dans certains territoires, ce sont là les obstacles les plus difficiles à lever.

Lors de ma première prise de poste de chef d'établissement dans ce département, arrivant d'une académie plus urbaine, plus mouvante, cette dimension d'un temps long (lent?) m'avait un peu agacée... Nous, les personnels de direction, voulons souvent faire avancer vite notre action... mais pour faire avancer les choses dans les Deux-Sèvres, il faut aussi apprendre à connaître le territoire, s'y faire connaître et reconnaître, des familles, des élus, des partenaires... et tenir le cap. C'est bien là le temps long de l'éducation que nous devons prendre en compte.



Le collège Marie de la Tour d'auvergne à Thouars implanté dans le Château des Ducs de La Trémoille, qui se vide de ses élèves pendant les congés scolaires pour permettre les visites touristiques

La Vienne

Yannick THÉVENET, SD Vienne,
et proviseur du LP21 au Futuroscope

Le département de la Vienne est un département plutôt rural, avec une population scolaire globalement en hausse autour de Poitiers et de sa grande couronne, et en baisse dans les autres secteurs, ce qui n'est pas sans poser de problème dans la répartition des effectifs, particulièrement en collège.

Il y a 34 collèges publics, 12 LGT-LP et 1 EREA. Le département scolarise ¼ des élèves de l'académie, ce qui en fait le deuxième département après la Charente Maritime.

La très dynamique université de Poitiers est l'une des plus anciennes universités d'Europe puisque fondée en 1431. Elle forme chaque année plus de 27 000 étudiants. Elle regroupe toutes les disciplines dans ses 14 facultés, instituts et écoles.

Chacun d'entre vous a au moins fait un séjour dans la capitale Romane afin de goûter aux joies de la formation (et de l'hébergement) à l'ESEN-ESR située sur la technopole du Futuroscope. Cette même technopole regroupe l'École Supérieure de Mécanique et d'Aéronautique (ENSMA), le siège de CANOPE mais aussi du CNED. L'ancien directeur de l'ESEN vient même de prendre la direction du CNED il y a peu.

La proximité entre ces différents opérateurs devrait favoriser leur mise en synergie. On ne peut que constater qu'il y a des progrès à faire dans ce domaine. Elle a conduit également le ministre Jean-Michel Blanquer, à redire l'importance de Poitiers dans le domaine de l'Éducation nationale lors de sa récente venue à l'ESEN-ESR. Le même ministre de proclamer « Poitiers capitale nationale de l'Éducation ».

Sur le plan syndical, il y a 80 adhérents dans la Vienne dont 72 actifs, ce

qui représente 65 % des personnels de direction actifs. La section est très dynamique et l'apport de nos collègues jeunes retraités est toujours apprécié. Ils prennent en charge l'organisation de moments d'échanges, comme très récemment avec la directrice de la Prison de Vivonne où nous avons pu mesurer combien il pouvait y avoir de similitudes mais également de différences entre nos deux fonctions. Ils organisent également les intermèdes musicaux de nos moments conviviaux.

Nous sommes organisés en commissions (métier, pédagogie, etc.) mais également en groupes (groupe collège, groupe lycée). Cette organisation nous a permis d'être très réactifs lors de la mise en place de la réforme du collège. Une réflexion commune s'est très vite engagée. Échanger, partager des choix, travailler en mode collaboratif, autant de moments qui ont facilité notre travail au quotidien et ont donné du sens à notre action syndicale.

La présence aux assemblées générales départementales est importante. Nous les organisons avec un temps d'échange en grands groupes sur l'actualité départementale ou nationale et un temps de travail en commissions afin de nourrir la réflexion académique puis nationale.

Nous faisons également régulièrement intervenir des « spécialistes » souvent universitaires, comme en 2013 avec l'organisation d'un débat sur la laïcité avec une maîtresse de conférence en droit, spécialiste de ces questions.

Nous réfléchissons également à l'accueil des jeunes collègues qui arrivent dans le département et dans la fonction, afin de leur faciliter l'intégration dans leur nouveau poste et dans leur nouveau lieu de vie.

Nous attachons également beaucoup d'importance à la solidarité et à la convivialité. Ainsi, nous avons créé l'Association des Personnels de Direction de la Vienne qui a pour objectif de faciliter l'organisation de temps conviviaux pour les promotions ou les départs.

C'est toujours un plaisir de nous retrouver en décembre ou en juillet pour une soirée amicale, afin d'oublier un peu les tracés du quotidien et notre solitude de personnel de direction. □

Le lycée Pilote innovant (LP21 du Futuroscope)

